

FF Industrials Fund

SICAV LUXEMBOURGEOISE
ACTIONS INTERNATIONALES

Forme juridique : **Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments multiples**

Date d'agrément COB : **12 septembre 2000**

Orientation : **Actions internationales (Secteur Industries Monde)**

Dépositaire : **Brown Brothers Harriman (Luxembourg) SCA**

Gestionnaire financier : **Fidelity International Limited**

Degré de risque : **Fort**

CARACTÉRISTIQUES
PRINCIPALES :

FF Industrials Fund investit dans des sociétés du monde entier impliquées dans la recherche, le développement, la fabrication, la distribution, la fourniture ou la vente de matériels, équipement, produits ou services liés aux secteurs des biens de consommation cyclique ou des ressources naturelles. Le gestionnaire, spécialiste mondial en charge de ce secteur chez Fidelity, est basé à Boston. Il s'appuie sur les recherches menées par 30 analystes dédiés répartis dans 4 bureaux à travers le monde. Il est responsable de la stratégie générale du portefeuille, ainsi que de la sélection ultime des valeurs. Il est également aidé par les responsables régionaux de ce secteur à Boston, Hongkong, Londres et Tokyo.

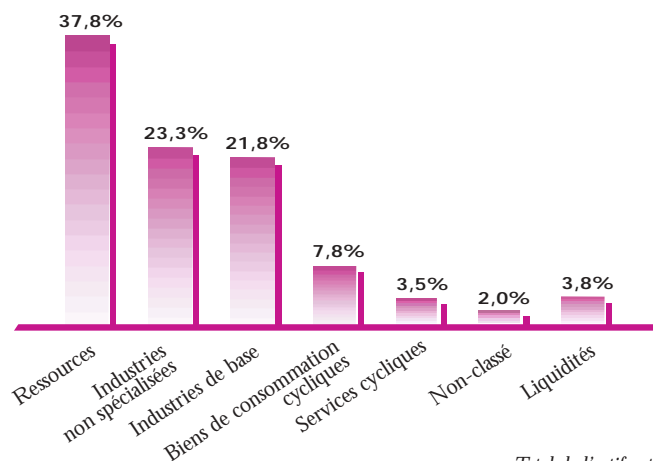
ORIENTATION
DE PLACEMENT :

FF Industrials Fund est destiné aux investisseurs souhaitant diversifier leur portefeuille en bénéficiant du potentiel de croissance du secteur industriel.

FF Industrials Fund est un placement de long terme.

Durée minimale de placement recommandée : plus de 5 ans.

RÉPARTITION
SECTORIELLE
DU PORTEFEUILLE
AU 31/12/2003 :



Total de l'actif net : 80 M€

PERFORMANCES* AU 31/12/03

Durée	Performance	Classement	Quartile
3 ans	- 12,05%	7 ^{ème} sur 93	1 ^{er}
1 an	12,09%	44 ^{ème} sur 94	2 ^{ème}

(Source Europerformance et Fidelity, Catégorie EP 2003 : Actions autres secteurs particuliers)

* Les performances passées indiquées ne préjugent en rien des résultats futurs.

FF INDUSTRIALS FUND

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Date de clôture de l'exercice :

30 avril.

Date d'évaluation :

Chaque jour de la semaine (du lundi au vendredi), hormis le 25 décembre (Noël) et le 1^{er} janvier (Nouvel an), ou tout autre jour férié de la semaine venant se substituer aux congés de Noël ou de Nouvel An au Royaume-Uni.

Conditions de souscription et de rachat :

Les heures limites de transactions sont en principe de 18 heures sur le continent européen, et sont normalement exécutées le jour même, à la valeur liquidative suivante du fonds concerné.

Frais d'acquisition actuels :

Jusqu'à 5,25%.

Commission de rachat maximale :

Néant.

Frais de rachat actuels :

0%.

Frais de gestion annuels :

Jusqu'à 1,50%.

Libellé de la devise du fonds :

Euro.